



BRÈVES ÉCONOMIQUES DES PAYS-BAS

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE LA HAYE

N° 17 – Juin 2022

En bref

L'institut des statistiques néerlandais CBS a réévalué à la hausse son estimation de la croissance économique au premier trimestre 2022 par rapport au trimestre précédent à +0,4%. Dans sa première estimation, le CBS avait constaté une croissance nulle.

LE CHIFFRE À RETENIR

+0,4%

La croissance révisée au T1

Zoom sur le commerce extérieur des Pays-Bas

Le commerce extérieur des Pays-Bas a profité de la reprise mondiale en 2021 et a dépassé son excédent de 2019. Selon les chiffres néerlandais (CBS), après un recul en 2020 (-7,0%), les échanges de biens des Pays-Bas se sont fortement accrus en 2021 (+22,8%). Si les importations ont augmenté (+24,3%) plus vite que les exportations (+21,5%), l'excédent commercial reste dynamique pour atteindre 59,6 Md€ (+1,3% par rapport à 2020, +7,7% par rapport à 2019). Malgré le Brexit, la part de l'UE reste prépondérante représentant 65,3% des exports. Le Royaume-Uni est le principal client et excédent commercial hors UE malgré un recul de -4,9% des exports par rapport à 2019. La France est le 6ème fournisseur des Pays-Bas, son 3ème client et son 2ème excédent bilatéral (28,7 Mds€). L'excédent néerlandais est largement porté par les secteurs de l'agro-alimentaire et de la chimie, alors que la reprise mondiale de 2021 a creusé le déficit du secteur énergétique. Au T1 2022, la hausse plus rapide (en valeur et en volume) des imports d'hydrocarbures (+101,7% au T1 2022 en g.a) que des exports (+83,1%), a creusé le déficit commercial dans ce secteur qui a été multiplié par 4,5 entre le T1 2022 et le T1 2021, atteignant -4,8 Mds€. Cette tendance se retrouve dans les échanges avec la Russie et la Norvège.

Actualités macroéconomiques et financières

1 Macroéconomie

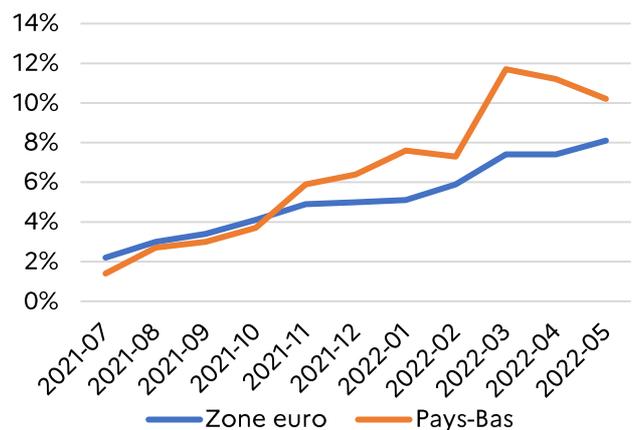
La banque centrale néerlandaise DNB a présenté de nouveaux scénarios macroéconomiques. D'après le scénario de base, la **croissance économique** serait de +2,8% en 2022 et de +1,5% en 2023. Pour rappel, en mars le CPB tablait encore sur +3,6% et de +1,7% respectivement. Le **taux d'inflation** devrait être très élevé à 8,7% en 2022, puis à 3,9% en 2023 et à 2,4% en 2024. En revanche, le **taux de chômage** resterait contenu à environ 3,5% à l'horizon 2024 et la DNB est optimiste quant aux **finances publiques** avec un déficit public de près de -2% et une dette publique qui devrait passer sous la barre de 50% du PIB, ce qui est plus optimiste que les prévisions gouvernementales du projet de loi de finances rectificative (toujours en discussion au Parlement).

À noter que la DNB a également ajouté **deux scénarios dégradés** (en fonction des développements en Ukraine et sur les marchés énergétiques), qui amèneraient à une récession en 2023. Le pic de l'inflation pourrait atteindre 10% en 2022 en cas d'un arrêt complet des livraisons de gaz et de pétrole par la Russie.

Face à cette situation, la **DNB recommande de prendre des mesures redistributives**, afin de soutenir les ménages les plus vulnérables, tout en évitant de créer un nouveau stimulus pour la demande. Les hausses de salaires pourraient également jouer un rôle d'amortisseur mais la DNB ne voit pas un risque immédiat de spirale prix-salaires. Le gouvernement devra trancher d'ici l'été la question d'un soutien complémentaire au pouvoir d'achat.

Après plusieurs mois de hausse spectaculaire, le **taux d'inflation** a reculé au mois de mai, mais se situe **toujours à un niveau très élevé**. Ainsi, le taux national (CPI) a atteint 8,8%, après 9,6% en avril. Le taux harmonisé (IPCH) a atteint 10,2%, après 11,2% en avril. Les prix de l'énergie (électricité et gaz) ont augmenté moins rapidement lors du dernier mois. En revanche, le prix des carburants (essence, gazole) et de l'alimentation étaient plus élevés qu'au mois d'avril. Le différentiel entre les taux d'inflation néerlandais et de la zone euro a tendance à décroître. Il était de 4% au mois de mars, contre 2% en mai.

Taux d'inflation IPCH



Le bureau du plan CPB met en garde contre des problèmes de paiement pour les ménages en cas de **persistance des prix énergétiques élevés**. Ainsi, entre 670 000 et 1,2 million de ménages (entre 9% et 15% du total) pourraient se trouver en difficultés pour boucler les fins de mois. Le CPB estime que les mesures génériques prises par le gouvernement (baisse des accises et de la TVA énergie) ne sont pas suffisantes et trop peu ciblées. L'allocation ponctuelle de 800€ pour les ménages les plus modestes n'est pas non plus suffisante, ni distribuée de façon suffisamment large pour atteindre tous les ménages qui en ont besoin.

Le CBS constate que le **revenu disponible réel des ménages a augmenté de +2,1% au premier trimestre 2022 en glissement annuel**. Malgré un

taux d'inflation déjà élevé, l'augmentation des salaires conventionnés, du nombre d'emplois et du nombre d'heures prestés a permis cette augmentation du revenu réel disponible. Par ailleurs, la hausse des salaires se poursuit, elle était de +3,8% en moyenne dans les nouvelles conventions collectives conclues en mai, contre +3,4% en avril.

2 Fonds de pension

Grâce à la remontée des taux d'intérêt et une modification de la loi, les fonds de pension sont de nouveau en mesure d'indexer leurs prestations. La hausse des taux obligataires observée en 2022 a permis une amélioration nette de la situation financière des fonds de pension, exprimée à travers leurs taux de couverture. Grâce à cette progression, de nombreux fonds de pension comme APB et PFZW ont annoncé reprendre l'indexation des retraites, après une période de gel qui a parfois duré plus de dix ans. Une modification de la loi proposée par le gouvernement permet désormais aux fonds de pension d'indexer leurs prestations dès que le taux de couverture excède 105%, contre 110% auparavant.

Actualités sectorielles

1 Limitation de la consommation de gaz des Pays-Bas

Le gouvernement néerlandais a décidé en date du 20 juin 2022 de prendre plusieurs mesures pour limiter la consommation de gaz du pays.

Tout d'abord, le gouvernement active la 1ère étape de son plan de crise pour l'approvisionnement en gaz (« alerte précoce » ; les stades 2 et 3 étant respectivement : « alerte » et « urgence »). Cela impose aux compagnies gazières de partager quotidiennement toutes les informations détaillées avec l'État afin de lui permettre de prendre si nécessaire des mesures

supplémentaires pour assurer le bon fonctionnement du marché de l'énergie.

Puis, il renforce les mesures volontaires et contraignantes visant à assurer des économies d'énergie. Ainsi, à partir du 4 juillet la campagne lancée le 2 avril visant à baisser le chauffage sera complétée d'un appel à limiter l'usage des climatiseurs, écouter les douches et entreprendre au plus vite l'isolation thermique des bâtiments. De plus, le gouvernement renforcera le dispositif imposant aux entreprises de prendre toutes les mesures d'efficacité énergétique dont la période de retour sur investissement est inférieure à 3 ans. En dernier lieu, le gouvernement entend se fixer un objectif chiffré, à l'échelle nationale, d'efficacité énergétique.

Enfin, le gouvernement suspend jusqu'à 2024 le bridage des centrales au charbon à 35% de leur capacité, mesure climatique décidée en 2021 et entrée en vigueur en 2022 pour répondre aux objectifs découlant de l'arrêt de justice dit « Urgenda ». Ce plafonnement d'activité, qui concerne 3 centrales relativement récentes aux Pays-Bas (exploitées par RWE, Uniper, Riverstone), devait contribuer à une baisse de 6 à 7 Mt des émissions de CO₂.

Le débridage des centrales au charbon entraînera une hausse des émissions de CO₂, que le ministre Rob Jetten entend compenser d'ici 2030 au moyen de mesures non encore définies. Une des mesures annoncées consistera à offrir une compensation financière aux gros consommateurs de gaz (l'industrie) acceptant de suspendre leur activité.

2 Hydrogène

Un consortium néerlandais appelé Hydrogen Aircraft Powertrain and Storage System (HAPSS) investit plusieurs centaines de millions de dollars de fonds publics et privés dans un projet ambitieux d'aviation sans émissions. Le groupe, qui comprend l'avionneur Fokker, l'Université de Delft, le gouvernement et le Koninklijk Nederlands Lucht- en Ruimtevaartcentrum, veut rendre possibles les vols commerciaux à l'hydrogène. Le premier vol est déjà prévu pour

2028, à destination de Londres. L'objectif du partenariat est de pouvoir livrer, d'ici six ans, des avions à hélice entièrement durables, pouvant accueillir 40 à 80 personnes et ayant une autonomie de 750 kilomètres. Le groupe ne construit pas de nouveaux avions, mais transforme des avions existants pouvant fonctionner avec de l'hydrogène liquide. Pour convertir les avions, le groupe a besoin de plus de 200 M€. Le Fonds national de croissance (Nationaal Groeifonds) met 110 M€ à disposition. Selon HAPPS, voler à l'hydrogène sera de 5 à 10 % plus cher que de voler dans un avion comparable avec du carburant fossile. Le groupe prévoit que la première phase pourra déjà créer 1200 emplois - directs et indirects - aux Pays-Bas.

3 Azote

Le 10 Juin, les ministres Staghouwer (Agriculture) et Van der Wal (chargée de la Nature et de l'Azote), ont dévoilé leurs mesures afin de réduire les émissions d'azote du pays de 50% à horizon 2030. Ces mesures s'accompagnent d'une carte explicitant les objectifs de réduction selon l'approche zonale adoptée par le gouvernement. Le fond même de ces mesures divise puisqu'il risque de se traduire pour beaucoup d'agriculteurs par la fermeture de leur exploitation. D'importantes manifestations ont eu lieu le 22 juin pour protester contre ce plan, et se sont poursuivies les 27 et 28 juin. Un complément à ce plan devrait être présenté en octobre 2022 afin d'instaurer des objectifs pour les autres secteurs responsables d'émissions d'azote, comme l'industrie ou le transport.

4 Énergie

En 2021, d'après le CBS, la part des énergies renouvelables représentait 12 % de la consommation totale d'énergie aux Pays-Bas.

En 2021, la consommation d'énergie provenant de l'énergie éolienne a augmenté de 36 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 68 PJ, soit 3,4 % de la consommation finale brute totale des Pays-Bas. La consommation des éoliennes offshore a fortement augmenté car les

parcs éoliens offshore ont été pleinement opérationnels tout au long de l'année. La capacité totale des éoliennes à la fin de 2021 était de 7 700 MW, soit 16 % de plus que l'année précédente. Cette augmentation est entièrement due aux nouvelles éoliennes sur terre, la capacité en mer n'ayant pas augmenté.

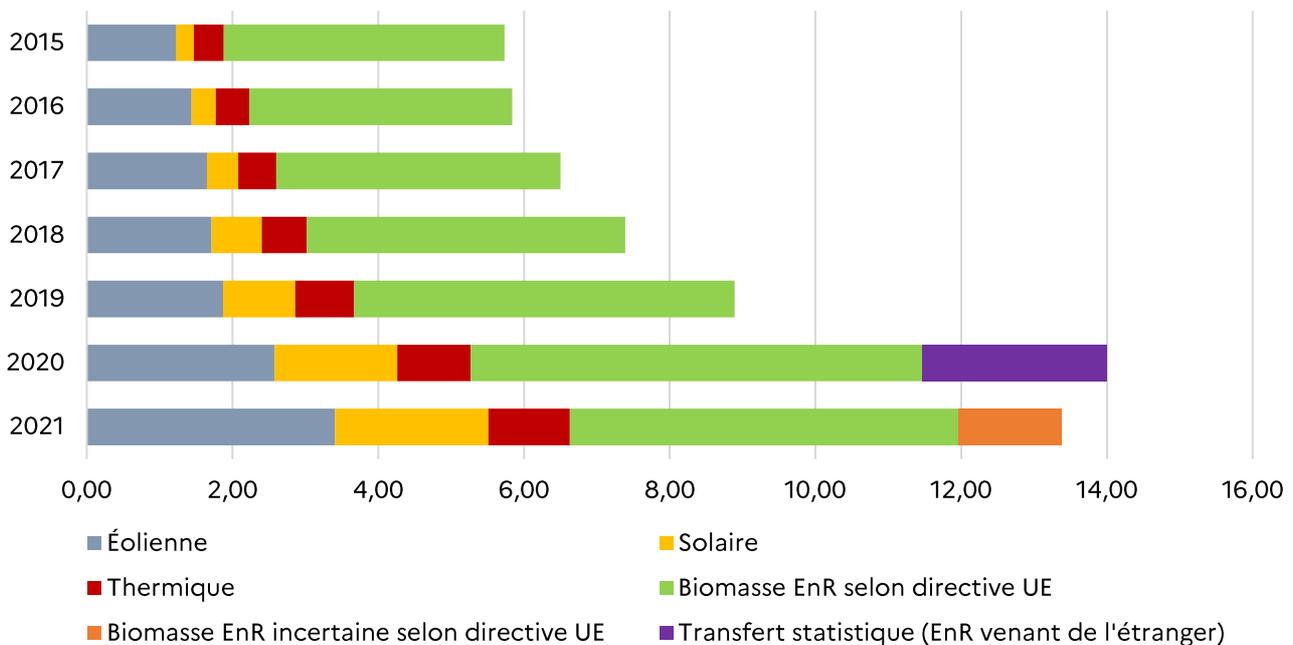
La consommation d'énergie solaire (électricité et chaleur) a augmenté de 28 % en 2021 par rapport à 2020, pour atteindre 42 PJ, soit 2,1 % de la consommation totale des Pays-Bas. La capacité installée de panneaux solaires pour l'énergie solaire est passée de 11 000 MW en 2020 à un peu plus de 14 400 MW en 2021, soit une croissance d'environ 31 %.

Toutefois, la part des EnR dans la consommation totale d'énergie du pays a diminué. En 2020, 49 PJ d'énergie renouvelable ont été achetés au Danemark à travers d'un transfert dit statistique. Les Pays-Bas ont ainsi atteint l'objectif européen contraignant de 14 % d'énergie renouvelable convenu pour cette année-là.

30 M€ en faveur du volet hydrogène et chimie verte du programme DEI+, qui dépend de « Groenvermogen NL » abondé par le fonds de croissance. 100 M€ ont été mis à disposition l'année dernière lors du 1er tour pour des projets pilotes. 500 M€ ont été abondés cette année lors du 2ème tour. GroenvermogenNL comporte 3 piliers : 1 : Mise à l'échelle : réalisation de projets hydrogène à grande échelle ; 2 : R&D 3 : Développement des connaissances.

Sur le total de 600M€, le pilier 1 est doté d'une première allocation de 30 M€ pour subventionner des projets dans le domaine de la production, du transport et du stockage de l'hydrogène jusqu'au 10 janvier 2023.

Part des énergies renouvelables (%) dans la consommation finale brute d'énergie



5 Start-ups et Scale-Ups

La chambre basse néerlandaise a approuvé la mise en place d'un régime fiscal plus favorable pour la rémunération en actions. Le nouveau régime permet aux employés de start-ups et scale-ups payés en actions, de reporter le paiement de l'impôt sur cette forme de rémunération. Ce dispositif, pour lequel le fédérateur TechLeap a longement plaidé, doit pouvoir aider les start-ups à attirer plus facilement des talents. La chambre haute néerlandaise, l'équivalent du Sénat, doit encore se prononcer sur cette loi, qui devrait entrer en vigueur le 1er janvier prochain. Toutefois, le taux le taux d'imposition (49,5%) sur le paiement en action ne sera pas réduit comme espéraient les start-ups. Pour TechLeap, cela signifie que la rémunération en actions n'est pas encore compétitive comparé aux autres pays : aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Canada, le taux d'imposition y est deux fois moins élevé.

6 Datacenters

Le gouvernement néerlandais a approuvé un projet de loi pour mettre en place une réglementation stricte des centres de données hyperscale ; celui-ci doit encore être approuvé par le parlement. Le ministre néerlandais du logement et de l'aménagement du territoire, De Jonge (CDA), avait annoncé en février 2022 qu'il souhaitait définir des critères juridiques pour empêcher les nouveaux centres de données hyperscale (superficie supérieure à 10 ha et raccordement électrique de 70 MW ou plus) de s'installer aux Pays-Bas. Seuls deux sites sont exemptés de cette règle : Het Hogeland et Hollans Kroon, qui sont bien connectés à des sites de production d'EnR.

📍 Derniers événements organisés par le SER de La Haye dans le cadre de la PFUE

- ✓ **15/06**: [Événement](#) sur la finance durable le à la Résidence de France, La Haye
- ✓ **23/06**: [Séminaire](#) franco-néerlandais sur les nouvelles énergies dans la mobilité durable au LEF Centrum de Rijkswaterstaat, Utrecht

📍 Évènements à venir

- ✓ **15/09**: Gala de rentrée & [Trophées du Commerce](#) organisés par la CCI France Pays-Bas, avec la présence de l'Ambassadeur, à la Résidence de France
- ✓ **01/09 – 30/09**: [French Beauty Box BENELUX](#) organisée par Business France
- ✓ **09/09 – 13/09**: [International Broadcasting Convention 2022](#) organisée par Business France à Amsterdam

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication: Claire Monné
Rédacteurs: Toute l'équipe du Service Economique Regional de la Haye

Pour s'abonner: lahaye@dgtresor.gouv.fr